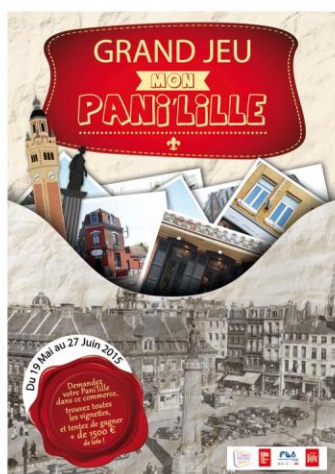


## LES RENDEZ-VOUS DE LA FLCAS & DE NOS UNIONS COMMERCIALES

### ● ÇA SE PASSE EN CE MOMENT !



Jusqu'au 27 juin, participez à notre grand jeu-concours « D'hier à aujourd'hui : nos commerces à Lille » ! Complétez votre "Pani'Lille" et tentez de remporter jusqu'à 1500€ de lots !

Infos et liste des participants sur [www.destination-lille.com](http://www.destination-lille.com) et sur la page Facebook « Pani'Lille »

### ● NOTRE RENDEZ-VOUS SPORTIF AVEC L'UNION DU COMMERCE HELLEMMOIS : LE GUIDON D'OR !



L'Union du Commerce vous donner rendez-vous Place Hentgès (\*sous réserve de modification) le lundi 24 août en après-midi. Un jeu-concours vous sera proposé et vous pourrez tenter de gagner 1 vélo et des goodies.

### ● ENVIE DE FLÂNER ?



**SAMEDI 6 JUIN 2015 : BRADERIE - BROCANTE DU VIEUX-LILLE**  
Rendez-vous dans le secteur Saint André du quartier du Vieux-Lille de 09 h à 18 h.  
*De la rue de la Monnaie à la Place Saint-André en passant par les rues Saint-André et Saint-Sébastien.*



**SAMEDI 13 JUIN 2015 : FIVES EN FÊTES**  
Venez découvrir les festivités : village des artisans fivois, parade des Géants, fanfares ... Vous pourrez également participer à la chasse aux trésors historiques de Fives du 13 au 27 juin chez les commerçants participants à l'opération.

### ● NOUVEAU RENDEZ-VOUS À FIVES !



L'avez-vous remarqué ? Depuis quelques semaines déjà, il s'installe, fait de l'œil aux riverains, offre des produits diversifiés ... Produits régionaux, boucher, maraîcher, biscuiterie, linge de maison, arts de la table, textile et confection femmes Mais quoi donc ?  
Le Marché de Fives – place Degeyer, tous les mardis de 15h à 19h

## COMMERÇANTS ET ARTISANS LILLOIS, VOUS ÊTES CONCERNÉS !

L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) ? Parlons-en !

Renseignements sur [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

D'ici au 27 septembre 2015, chaque ERP doit avoir enclenché et déposé en mairie son Ad'AP.

L'Ad'AP ou l'Agenda d'Accessibilité Programmée est un outil permettant à chaque gestionnaire et/ou propriétaire d'ERP de poursuivre ou réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

Une fois l'agenda établi, vous avez jusqu'à 3 ans pour réaliser vos travaux d'accessibilité :

